

Reportage du MONITEUR ACADIEN – le 17 novembre 1897  
(Père Paul Dufour et M. Thomas Poirier)

### **Notre-Dame de la Rivière de Cocagne et la colonisation**

La jeune paroisse ecclésiastique de Notre-Dame de Cocagne, a la cure de laquelle vient d'être élevé M. l'abbé Paul Dufour ci-devant vicaire à Shédiac, se compose en grand partie, d'établissements nouveaux, de villages naissants, peu populeux encore, mais assez vastes pour donner asile à de nombreux renforts, qui sans nul doute ne manqueront pas de surgir d'ici à quelques années; car partout le sol est de bonne qualité, assez facile à défricher, et de bonnes routes relient maintenant les différents villages les uns avec les autres. C'est ce qu'a pu constater, la semaine dernière, un représentant du MONITEUR ACADIEN, dans une visite, depuis longtemps promise, qu'il faisait au premier colon du village des Poiriers.

Monsieur Thomas Poirier habitait autrefois la Grand'Digue, sa paroisse natale où il jouissait de l'estime et de la considération universelles, amplement justifiées par le caractère franc et jovial, l'amabilité, l'instruction plus qu'ordinaire et l'intelligence de celui qui en était l'objet. S'intéressant vivement aux affaires publiques, il prit une large aux résistances que soulevait de la part des catholiques de la province la mise en vigueur de la loi des écoles communes de 1872. Et se trouva mêlé aux procédures judiciaires auxquelles il fallut avoir recours pour obtenir une décision sur la constitutionnalité d'un nouvel acte, et quand la décision fut rendue contre les catholiques, les avocats tombèrent sur M. Poirier pour les frais, qui n'étaient pas minces. Il dût hypothéquer ses biens pour une somme élevée, trop élevée pour qu'un fermier dans les circonstances les plus favorables pût en sourdre. La ruine était à peu près complète.

Profondément attaché à la culture, à la vie des champs, et rempli de ce mâle courage dont sont pétris les bêtes, Thomas Poirier ne fut pas lent à prendre une résolution énergique : il abandonna ses biens aux impitoyables créanciers pour aller se prendre une terre en bois debout, au beau milieu de la forêt du bloc Chandler, dans le haut de la rivière Cocagne, à six milles de tout habitation – la plus rapprochée était celle de M. Martin Grady, où, mourait le chemin.

Il y a vingt-et-un an de de cela, et M. Poirier ne regrette pas sa démarche, quoiqu'il lui ait fallu passer par de dures et constants labeurs et par bien des misères.

Preuve qu'il n'est pas resté oisif, qu'il a joué hardiment de la cognée, c'est qu'aujourd'hui, il a trente-cinq arpents de terre à charrue, et huit à dix autres en brûlis. Une bonne maison abrite la famille, tandis que la grange, les étables, spacieuses, bien construites, annoncent que le sol fécondé par les sueurs d'un honnête travail et cultivé avec intelligence sous l'œil de Dieu, n'est pas ingrat. Par suite des grandes pluies, la moisson, cette année, n'est pas des plus abondantes, mais le grenier et la cave sont amplement pourvus du nécessaire pour la subsistance de la famille, et les tarseries de foin et de paille hiverneront grassement les chevaux, les caches et les moutons. La porcherie et le poulailler donneront la viande et les œufs. Nous remarquons avec plaisir que notre bon ami s'est planté un verger, qui lui rapporte déjà une généreuse quantité de fruits. En somme M. Poirier n'échangerait pas aujourd'hui son patrimoine pour la plus belle terre de Grand'Digue.

Il serait souverainement injuste de ne pas signaler ici la large part prise par la vaillante épouse de M. Poirier, et par son intéressante famille, aux travaux pénibles, aux privations de toute sorte d'abord, puis aux améliorations, aux succès, aux triomphes qui sont le partage et couronnent définitivement la carrière du défricheur et du pionnier. C'est avec une émotion visible que le colon rend grâce à sa digne compagne et à ses enfants bien-aimés de leur concours empressé et de leur coopération toute-puissante à l'édification de sa fortune et de sa prospérité.

Le brave M. Poirier eut bientôt des imitateurs, et parmi ceux qui vinrent successivement se grouper près de lui nous notons M. Jules M. Goguen, M. Fidèle Babineau, M. Damien LeBlanc, M. Jude Th. Babineau, et autres dont les noms nous échappent. Les habitations de ces messieurs annoncent qu'ils sont pleine voie de progrès et de prospérité; pas un de ceux avec lesquels il nous a été donné de converser ne regrette d'être allé planter sa tente dans ce village, auquel l'avenir semble réserver une ère de paix, de bonheur et de prospérité.

Les habitants sont relativement à proximité de Moncton, où une bonne route de treize milles à peine de longueur leur permet d'aller écouler leurs différents produits.

M. Poirier nous dit qu'il y a encore dans le voisinage une quantité de terrains très propres au défrichement qui attendent la hache du colon. Il a lui-même fait l'acquisition d'un lopin de cent âcres pour un de ses fils et il se propose d'en acquérir un autre. L'aîné de ses fils, François, domicilié à Minéapolis, au Minnésota,

depuis une quinzaine d'années, semble fatigué de la vie en pays étranger et parle de vendre et se prendre une terre dans le village auquel son vénérable père a donné son nom.

En arrière du village Poirier, se trouve un autre beau et grand village, celui d'Alexandrina, que traverse le bras nord-ouest de la rivière Cocagne, et dont les habitations propres réjouissent l'œil du voyageur. La colonisation de cette belle concession est de date relativement récente, mais ici non plus les colons ne se sont évidemment point croisés les bras. L'état de leurs propriétés dénote du goût, l'industrie, de l'activité. Nommons ceux que la mémoire nous rappelle : MM. Damien H. Babineau, Pierre S. Melanson, Aimé P. LeBlanc, Philippe Goguen, Méléme Saulnier, Jude A. Bourgeois, Jos. P. Bourque, Abraham Goguen (maître de poste), Albéni Bourgeois, Thomas Bourgeois, François Jean Goguen et M. Surette. D'ici une belle route conduit à Sainte-Marie, en traversant le village des Pellerin, un autre établissement nouveau auquel l'avenir semble plein de promesse.

Au sud de la rivière Cocagne, et vis-à-vis le village Poirier, se trouve l'Irishtown des Français, où plusieurs braves colons sont en train de se tailler de jolis et fertiles patrimoines.

En un mot tout cette région sise entre les paroisses de la côte et le chemin de fer Intercolonial, nous paraît destinée à recevoir, dans un avenir très prochain, une nombreuse population agricole, qui y trouvera un terrain fécond et d'un défrichement relativement facile.

C'est ici, nous disait avec conviction et enthousiasme notre bon ami M. Thomas Poirier, c'est de ce côté-ci que les jeunes gens qui ne peuvent plus trouver à s'établir dans les vieilles paroisses que nos frères émigrés aux États-Unis à qui pèse la vie mercenaire des usines et des fabriques et qui soupirent après un établissement agricole, sous le beau ciel de la terre d'Acadie, doivent tourner leurs regards et leurs pas.

C'est aussi ce qu'on commence à faire. Il y a déjà un émigré d'établi, et bien établi, à Alexandrina – M. Joseph P. Bourque – et ces jours derniers M. Pierre Melanson faisait faire le tour du canton à deux jeunes rapatriés cherchant des terres à coloniser.

Les nouveaux venus seront bien accueillis par ceux qui les ont précédés sur les terres nouvelles et trouveront en M. le curé Dufour un ami toujours prêt à les seconder par ses bons avis, de ses sages conseils à les encourager, à les soutenir dans les combats du déchiffrement.

M. Dufour est déjà fortement ancré dans l'estime de ses paroissiens qu'il a tenu à visiter tous dès son arrivée au milieu d'eux, afin de mettre en état de les mieux diriger dans les affaires spirituelles et temporelles.

---

Par une terrible tempête, dernièrement, la foudre a frappé la grange de M. Grégoire Gallant dans le village de l'Église de Notre-Dame, le redoutable visiteur s'est contenté de tuer un chien renfermé et de faire voler une fenêtre et quelques planches du pignon.

Le 17 novembre 1897

MONITEUR ACADIEN